

Gravir les cimes du management

Rigoureux et bon communicant, le titulaire du BTS CG exerce dans les services comptables des entreprises, dans les banques, les assurances, les cabinets d'expertise comptable et au sein des administrations. Sa maîtrise technique et ses qualités d'adaptation sont au cœur de ses activités consistant à traduire de manière comptable toutes les opérations commerciales, d'en contrôler la sincérité et d'établir les documents fiscaux et sociaux correspondants. Il contribue à l'analyse des données financières dont il dispose et participe aux travaux préparatoires des décisions de gestion. Ainsi, la rigueur de sa démarche et la fiabilité de son analyse sont des atouts majeurs.

Les objectifs de la formation

Le titulaire du BTS CG, en utilisant un progiciel de gestion intégré, intervient dans :

- Le traitement comptable des opérations commerciales
- Le contrôle et la production de l'information financière
- La gestion des obligations fiscales
- La gestion des obligations sociales
- L'analyse et la prévision de l'activité
- L'analyse de la situation financière
- La fiabilité de l'information et du système d'information

Perspectives professionnelles

- ▶ Comptable en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable
- ▶ Comptable unique
- ▶ Comptable spécialisé(e)
- ▶ Assistant(e) collaborateur
- ▶ Chargé(e) de clientèle
- ▶ Gestionnaire de paie

Secteurs d'activité

Toute entreprise, PME/PMI, grands groupes, cabinets d'expertise comptable.

Relations partenariales

Des grands groupes, des PME-PMI et des institutions publiques qui engagent nos apprentis.

Pré-requis

Être diplômé d'un Bac d'enseignement général, technologique ou professionnel.

Formation accessible en

- ▶ Contrat d'apprentissage
- ▶ Contrat de professionnalisation
- ▶ FONGECIF
- ▶ Plan de formation entreprise
- ▶ Validation des Acquis d'Expérience (VAE)

ESSYM

ECOLE SUPERIEURE
DES SYSTEMES
DE MANAGEMENT

une école de la

Rémunération et contrat de travail

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie au CFA. Sous réserve de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage. Cette rémunération est calculée sur un pourcentage du SMIC variable de 25% à 100%. (source dictionnaire permanent social 2008).

Également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.
Pour plus d'informations, contactez nous.

Conditions légales

- ▶ Être âgé de moins de 30 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- ▶ Pas de limite d'âge pour un contrat de professionnalisation ou autre action de professionnalisation
- ▶ Pour les candidats étrangers, être titulaire d'une carte de séjour "Vie privée, vie familiale" ou une carte de séjour "Étudiant". Ils doivent pouvoir justifier d'une année d'étude en France en formation initiale
- ▶ Conclure un contrat de formation par alternance avec un employeur agréé ou habilité

Modalités d'inscription

La sélection des candidats s'effectue sur dossier, tests écrits et entretien de motivation.

Déroulement de la formation

La formation se déroule sur 2 ans, soit 1 350 heures de cours, sur le mode de l'alternance

- ▶ 1 semaine : 3 jours en entreprise / 2 jours à l'école
- ▶ 1 semaine : 2 jours en entreprise / 3 jours à l'école

Programme

Enseignement général

- ▶ Culture et expression (français - anglais)
- ▶ Économie / Droit / Management
- ▶ Mathématiques

Enseignement professionnel

- ▶ Processus 1 : Contrôle et traitement comptable des opérations commerciales
- ▶ Processus 2 : Contrôle et production de l'information financière
- ▶ Processus 3 : Gestion des obligations fiscales
- ▶ Processus 4 : Gestion des relations sociales
- ▶ Processus 5 : Analyse et prévision de l'activité
- ▶ Processus 6 : Analyse de la situation financière
- ▶ Processus 7 : Fiabilisation de l'information et système d'information comptable
- ▶ Étude de cas
- ▶ Parcours de professionnalisation

Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

- ▶ Tenue (saisie) des achats / ventes / règlements
- ▶ Facturation
- ▶ Règlements clients / Fournisseurs
- ▶ Déclaration de TVA
- ▶ Gestion de la trésorerie
- ▶ Gestion de la paie (préparation et comptabilisation)
- ▶ Établissement, contrôle et comptabilisation des déclarations sociales
- ▶ Établissement, calcul et comptabilisation des déclarations fiscales et des impôts et taxes (IR, IS, taxe professionnelle, taxe d'apprentissage...)
- ▶ Travaux d'inventaire
- ▶ Établissement des comptes annuels
- ▶ Gestion des immobilisations

Poursuite d'études envisageable

- ▶ Titre professionnel Gestionnaire et Auditeur de Paie (GAP), Niv 5
- ▶ Licence pro Métiers de la GRH : Assistant, 2 parcours, Niv 6 - Bac +3
- ▶ Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG), Niv 6 - Bac +3
- ▶ Diplôme Contrôleur de Gestion, RNCP - Niv 6 - Bac +4
- ▶ Diplôme Responsable Ressources Humaines (RRH), RNCP, Niv 6 - Bac +4

Lieu de formation

- ▶ Campus Rambouillet (78)

CONTACT

01 34 83 95 78 • essym@essym.fr

www.essym.fr

CFA de la CCI Paris IdF ESSYM
Code diplôme : 32031408

Gravir les cimes du management